

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

# Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 77 UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2682 - Prix : 1€

## ÉDITORIAL

Pour une bonne  
année, vive la lutte !

### **Nathalie Arthaud :**

“Le débouché  
politique, c’est que les  
travailleurs se battent  
!”

Page 4

**Retraites :** les femmes  
aussi perdantes que  
les hommes

Page 5

**SNCF :** des grévistes  
dé-ter-mi-nés !

Page 6

**Patrons  
transporteurs :** la loi  
nou koné pa !

Page 10

### Macron en Afrique

L’impérialisme à  
l’œuvre

Page 12



En 2020 comme  
en 2019

Vive la lutte  
des  
travailleurs !

## Pour une bonne année, vive la lutte !

Le gouvernement aura tout essayé pour que la contestation contre la réforme des retraites ne passe pas les fêtes de fin d'année. Il y a eu le chantage contre les cheminots autour de la trêve de Noël, le bluff sur le nombre de trains en circulation, les appels à la suspension du mouvement par certains syndicats. Eh bien, toutes ces manœuvres ont échoué !

Avec un TGV sur deux et de nombreuses lignes du métro parisien perturbées ou fermées, la grève continue. Et c'est une petite victoire pour tous les travailleurs, parce que cette mobilisation, largement portée par les cheminots et les agents de la RATP, est ce qui est arrivé de mieux au monde ouvrier depuis des années.



Le gouvernement a échoué à dresser la population contre les grévistes parce que, derrière les usagers qui galèrent, il y a des salariés qui n'en peuvent plus de subir. Il y a tous ceux qui ont du mal à s'offrir un repas amélioré et à payer des cadeaux à leurs enfants ou à leurs petits-enfants. Et eux se félicitent de voir des travailleurs relever la tête.

La grande masse des salariés ne se sentent pas encore assez forts pour suivre les grévistes, mais ils ne se trompent pas de camp. Leur camp est celui de ceux qui se lèvent à 4 heures du matin pour faire rouler les trains, c'est celui des bataillons du nettoyage, de la santé, des ouvriers et des employés sans qui rien ne fonctionnerait.

Macron, Philippe et compagnie représentent le camp d'en face, le camp de la bourgeoisie, des rentiers, des boursicotiers qui n'ont jamais été aussi prospères et sont toujours aussi rapaces.

Que Macron renonce à sa retraite spéciale de président ne change rien : après l'Élysée, il réintégrera le monde des banquiers d'affaires. Ou il fera, comme Sarkozy, des conférences payées 200 000 euros. Quoi qu'il en soit, la vie de château lui est assurée, contrairement aux travailleurs dont il est en train de démolir les retraites !

Dans le monde du travail, personne n'est dupe. La bataille des retraites, c'est une guerre de 30 ans. Lors de chaque réforme, gouvernement et patronat ont attaqué le droit des travailleurs à profiter un peu de leurs vieux jours après avoir subi l'exploitation toute leur vie.

Cette bataille fait partie intégrante de la lutte de classe. Une lutte de classe féroce, à laquelle est rompu Pietraszewski, le nouveau Monsieur retraites qui remplace un Delevoye discrédité. Cet ex-DRH de chez Auchan s'est distingué en envoyant une caissière en garde à vue pour vol, parce qu'elle avait donné à une cliente un pain au chocolat trop cuit d'une valeur de... 80 centimes !

Ces valets de la bourgeoisie n'imaginent pas les salariés autrement que soumis et dociles. Mais la classe ouvrière est capable de se battre. C'est cette démonstration que les cheminots font aujourd'hui. Et c'est ce qui permet à des millions de femmes et d'hommes de se reconnaître dans la contestation actuelle, de la soutenir, et de la rallier demain.

À juste raison, les cheminots et les agents de la RATP, qui en sont à leur vingtième jour de grève, mesurent qu'ils ont perdu beaucoup d'argent. Mais ils savent aussi que si nous nous laissons faire, nous perdrons tous beaucoup plus.

En continuant de porter le drapeau de la contestation, les grévistes offrent un avenir au mouvement. Et comme on l'a vu le 5 et le 17 décembre, celui-ci a de nombreux combattants en réserve. Tant qu'il continue, il peut gagner de nouvelles troupes.

Aujourd'hui, les cheminots et les agents de la RATP représentent la classe ouvrière dans ce qu'elle recèle de meilleur, une classe sociale fière d'être utile à toute la société et qui revendique ses intérêts. Une classe qui se caractérise par le caractère collectif et solidaire de ses luttes, car ses intérêts correspondent à ceux de l'immense majorité et au progrès pour toute la société.

Oui, cette année se termine bien, et ç'aura été un bon Noël pour l'ensemble du monde du travail parce qu'après tant d'années de coups reçus et de résignation, il a eu lieu sous le signe de la lutte collective et de la solidarité entre travailleurs. Sous le signe de la fierté de se battre pour des jours meilleurs.

## Delevoye : la retraite d'un cumulard

Les treize « oublis » de Jean-Paul Delevoye concernant ses activités annexes lui ont coûté sa place. Présenté comme l'homme indispensable, maîtrisant le dossier des retraites et capable de dialogue avec les syndicats, le personnage devenait embarrassant.

Ce politicien de droite, rallié à Macron en 2017, n'avait visiblement pas compris que, depuis un certain nombre de scandales, il faut donner au moins l'illusion de la probité. Il a donc traité par-dessus la jambe ses obligations vis-à-vis de la Haute autorité de la transparence, qui exige d'un ministre qu'il déclare toutes ses éventuelles activités parallèles.

Lui s'est défendu, en mettant ses activités, pour la plupart non rémunérées, sur le compte d'un bénévolat de bon aloi. Mais, comme par hasard, il s'agissait d'activités qui lui permettaient d'entretenir de bonnes relations, entre autres, avec les milieux de l'assurance. Les assureurs lorgnant sur le magot des régimes de retraite depuis toujours, on a du mal à croire à l'objectivité de Delevoye en matière de réforme de ceux-ci.

Il y avait aussi le problème des rémunérations de deux de ces activités, qui venaient s'ajouter à ses 10 000 euros mensuels de haut-commissaire aux retraites. Ce cumul est totalement

interdit, mais personne n'y a trouvé à redire.

Désormais libéré de ses obligations gouvernementales, Delevoye pourra enfin additionner ses bénévolats rémunérés et ses quatre retraites : régime général, élu local, sénateur et député. Car celui qui avait en charge de faire avaler la pilule amère d'allonger la durée de carrière de tous pour une pension réduite, peut cumuler quatre retraites. Et là on ne parle ni de régime spécial, ni de privilèges, ce cumul n'est pas visé par la réforme... qu'il a d'ailleurs déclaré être toujours prêt à défendre.

## Le capital financier à l'affût

Les fables avancées par le gouvernement pour tenter de justifier la réforme des retraites, invoquant l'allongement de la durée de la vie, ou la profondeur du futur déficit des caisses, sont de moins en moins crédibles et de moins en moins acceptées.

Ceux qui disent que le système de retraite actuel risquerait de ne plus pouvoir être financé mentent. Son financement par l'État, 2,9 milliards d'euros actuellement, n'est rien en regard des sommes distribuées au patronat, en Crédit Impôt Recherche ou en CICE. Les réserves des caisses, constituées par les cotisations sociales, représentent d'ailleurs plus de 127 milliards. Le prétendu déficit, lui, n'est au demeurant qu'une notion comptable parfaitement discutable, puisqu'il est normal, après une vie de travail, que tous puissent bénéficier d'une pension assurant une vie correcte. En l'occurrence, parler de déficit des caisses de retraites est un choix politique, choix de ceux qui rêvent de faire des économies sur ce poste budgétaire pour en consacrer le montant à des dépenses tout sauf sociales.

Si depuis 26 ans le système des

retraites des salariés est attaqué par les gouvernements successifs, c'est bien pour réduire progressivement la part des richesses redistribuées aux anciens travailleurs. Qui se réapproprie les sommes volées aux retraités ? Au profit de qui s'opère ce transfert, si ce n'est la mince couche de milliardaires, les capitalistes de la finance, du commerce et de l'industrie, dont les fortunes cumulées représentent, elles, 15 % du PIB et ont plus que décuplé en deux décennies ?

En organisant l'appauvrissement des futures générations de retraités, ceux qui ont conçu la réforme

poussent consciemment des millions de salariés à diriger leurs économies forcées vers les fonds de pension et autres capitalistes de l'assurance.

Macron s'était présenté, en 2017, comme l'homme capable de répondre au mieux aux exigences du grand capital, et sa réforme des retraites alors dans le flou se révèle à présent pour ce qu'elle est : une arme de guerre pour prélever sur le monde du travail de quoi alimenter les profits du capital financier.

Seul le rapport de force que les travailleurs sauront imposer pourra faire barrage à ses appétits.

### PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ**  
**VENDREDI 10 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE**  
**SAMEDI 11 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT**  
**SAMEDI 25 JANVIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON**  
**DIMANCHE 26 JANVIER de 8H30 à 10H00**

## Nathalie Arthaud : “Le débouché politique, c’est que les travailleurs se battent !”

Plusieurs centaines de personnes étaient réunies à la Bourse du travail de Saint-Denis en France, mercredi 11 décembre, pour un meeting contre la réforme des retraites du gouvernement organisé par le PCF. Lutte ouvrière, représentée par Nathalie Arthaud, y a participé pour s’affirmer partie prenante du mouvement de lutte contre la réforme.

« *La proposition de Lutte ouvrière est simple* » a dit Nathalie : « *lorsqu’un salarié part à la retraite, il doit partir avec la totalité de son salaire. Pourquoi partir avec 75 % ? Est-ce que le loyer baisse ? Est-ce que les charges baissent ? Pour les retraites, il faut prendre l’argent volé par le capital au travers de l’exploitation. L’enjeu est de faire payer le*

*grand capital, les grandes fortunes. Voyez la fortune de Bernard Arnault : avec 100 milliards, il y a de quoi en payer des retraites !* »

La majorité des organisations présentes, à commencer par le PS et le PCF, ont entonné le refrain de l’unité derrière un contre-projet de réforme et un programme commun à construire. Nathalie Arthaud au contraire a tenu à affirmer qu’imposer les intérêts des travailleurs ne serait pas le résultat de la politique d’un gouvernement : « *Même bien intentionnés vis-à-vis des travailleurs, les politiciens au pouvoir seront pieds et poings liés à ce grand capital. C’est ce qui s’est toujours produit* ». Elle a rappelé qu’aucun gouvernement fut-il de gauche

n’était revenu sur les reculs déjà imposés sur les retraites.

Lutte ouvrière n’a pas signé la tribune commune proposée par les organisateurs. Elle ne s’associe pas non plus à l’organisation de structures ou d’initiatives communes qui auraient lieu derrière une politique qui n’est pas la sienne et qui n’offre aux travailleurs d’autre perspective que de se fier, encore une fois, à une alliance gouvernementale de gauche dont on a vu ce qu’elle peut valoir.

Le véritable débouché politique, a dit Nathalie, « *c’est que les travailleurs se battent et découvrent, au travers de leurs luttes, leur capacité de changer les choses* ».

## Comblé, le patronat tend encore la main

S’il est quelqu’un de tout à fait ravi par la réforme des retraites façon Macron, c’est bien Roux de Bézieux, le président du principal syndicat patronal, le Medef.

Mi-novembre, pour résoudre ce qu’il nommait alors le problème d’équilibre des caisses de retraite, il en appelait à « faire travailler plus longtemps les salariés et les fonctionnaires ». Et d’ajouter : « *Pour cela, la*

*mesure la plus équilibrée, la plus juste, c’est l’âge pivot, qui pourrait être fixé à 64 ans.* »

Le patron des patrons a été entendu, le voici comblé, qui affirme sans ambages : « *La réforme va dans le bon sens. (...) Les entreprises seront au rendez-vous pour l’emploi des seniors.* »

Oui, mais il va falloir garder au travail les seniors, qui seront forcés

de travailler deux ans de plus. Et Roux de Bézieux d’ajouter « *Le Premier ministre a présenté un compromis qui va coûter assez cher et que l’on ne peut pas annoncer sans des mesures de financement.* »

Il pleure pour implorer l’État de mettre la main à la poche pour aider encore un peu plus le patronat.

## Grève de Noël : le chantage gouvernemental

Les bobards gouvernementaux contre le mouvement de grève se dégonflent les uns après les autres.

Il y a beau temps que les travailleurs ont compris que la compassion de Macron et Philippe pour les femmes et les précaires aux retraites misérables étaient de la comédie, que les prétendus privilèges des cheminots n’existaient pas et que seul le grand patronat était gagnant dans cette réforme.

Mais comme la grande masse du monde du travail n’est pas pour l’instant en grève, le gouvernement tente d’isoler ceux qui y sont. C’est le but des multiples déclarations, re-

portages, interviews de voyageurs qui galèrent dans les transports en commun, particulièrement là où ils sont le plus indispensables, en Île-de-France. Pourtant les commentaires journalistiques ou ministériels étaient en général beaucoup plus dramatiques que ceux des premiers concernés. Mieux encore, dans des transports bondés, les voyageurs qui soutiennent à haute voix les grévistes sont plus nombreux que ceux qui les critiquent. Non seulement les équipes de grévistes sont bien accueillies sur les marchés, mais elles le sont aussi par des automobilistes pris dans les embouteillages et même par des tra-

vailleurs qui patientent à un arrêt de bus.

Quant à la trêve de Noël, soutenue par le gouvernement, Marine Le Pen et Laurent Berger de la CFDT, bien des grévistes ont aussitôt répondu que le vrai cadeau que le monde du travail attendait, c’était le retrait de la réforme.

Même les instituts de sondage affirment que le soutien à la grève est majoritaire dans l’opinion, et a tendance à augmenter. Pour remporter la bataille des retraites, cela doit encourager tous les travailleurs à entrer en lutte.

## Retraites : les femmes aussi perdantes que les hommes

Le gouvernement prétend que les femmes seront les grandes gagnantes du projet de réforme des retraites. La réalité est à l'opposé !

Actuellement, les femmes partent à la retraite plus tard que les hommes, et perçoivent en moyenne 42 % de moins que ceux-ci, 25 % si l'on compte les pensions de réversion que certaines touchent au décès de leur mari. Cette situation résulte des salaires inférieurs, des carrières incomplètes et des temps partiels. À tout cela, le système à points ne changera rien. La promesse du gouvernement de mettre fin aux pensions inférieures à 1 000 euros ne vaut que pour les carrières complètes.

En ce qui concerne la prise en compte du temps consacré à l'éducation des enfants, le projet comporte une entourloupe. Actuellement, les parents de trois enfants, père et mère, voient leur pension majorée de 10 % chacun. Dans le nouveau système, c'est la valeur des points qui sera majorée, jusqu'à 7 % pour le 3e. Mais

cette majoration ne sera appliquée qu'à l'un des deux parents ; il est donc probable qu'une partie des couples choisira de la faire appliquer à la pension du père, puisque les salaires des hommes sont en moyenne plus élevés. On est loin d'une prise en compte du travail que représente l'éducation des enfants par les femmes au foyer !

Quant aux pensions de réversion, touchées à 88 % par des femmes, on ne pourrait plus les toucher qu'à partir de 62 ans, alors qu'il n'y a pas d'âge minimum dans le système actuel pour les fonctionnaires et qu'il est de 55 ans dans le régime général.

Enfin, Édouard Philippe a clairement dit que les pensions de réversion ne pourraient pas être inférieures à 70 % des revenus du couple. C'est encore une tromperie : aujourd'hui, la réversion n'est calculée que sur la base des revenus du conjoint décédé mais, avec le nouveau système, la pension des femmes ayant travaillé sera prise en compte dans le calcul de la réver-

tion, ce qui leur sera défavorable. D'ailleurs, le budget total de la réversion a été maintenu au même niveau, 34 milliards d'euros, preuve qu'aucune mesure n'est prévue contre la pauvreté des retraitées.

Quoi qu'en dise le gouvernement, aucune catégorie de travailleurs ne sortira gagnante de sa réforme, et certainement pas les travailleuses.



## Pénibilité : pseudo négociations pour pseudo mesures

En dehors de l'âge pivot, Laurent Berger, leader du syndicat CFDT, dit vouloir discuter d'autres sujets et en attendre des avancées de la part du gouvernement, comme la prise en compte de la pénibilité. Si on en croit les mesures prises par le passé dans ce domaine, il s'agit là d'une escroquerie. Le compte pénibilité, déjà réclamé à l'époque par la CFDT, a en effet été créé pour accompagner la réforme des retraites de 2013 du gouvernement Hollande.

Ce dispositif était censé compenser le passage de la durée de cotisation de 41,5 ans à 43 ans pour avoir droit à une pension complète. Mais, au lieu de reconnaître des emplois comme pénibles par nature, tels par exemple les travaux du bâtiment, il en faisait une affaire individuelle. Avoir travaillé dans des conditions pénibles devait permettre de partir plus tôt en retraite, en prenant

d'abord en compte quatre critères, que le salarié devait à chaque fois faire reconnaître, parmi lesquels le travail de nuit, ou posté, ou répétitif. La mesure ne devait prendre effet qu'à partir de 2015 et sans rétroactivité. Six autres critères devaient s'y ajouter en 2016, le tout étant soumis à des seuils d'exposition précis aux dangers professionnels.

La contestation patronale a été immédiate. Arguant de la complexité d'établir la fiche individuelle des travailleurs concernés, les employeurs ont saboté l'application de cette mesure, qualifiée par Gattaz, patron du Medef à l'époque, de « *point noir du quinquennat Hollande* ». Finalement, ils ont tout simplement décidé de ne pas appliquer la loi.

Dès son arrivée au pouvoir, Macron a fait supprimer, par ordonnances, quatre des six derniers critères, considérés comme trop

difficiles à évaluer : les postures pénibles, la manutention de charges, l'exposition à des agents chimiques dangereux, les vibrations mécaniques, des conditions pourtant aussi fréquentes que mesurables, par les travailleurs eux-mêmes et leurs employeurs. Le départ anticipé ne devait se faire qu'en cas de maladie professionnelle, dont on sait à quel point elle est souvent difficile à faire reconnaître.

C'est à ce gouvernement que Laurent Berger réclame une nouvelle mouture de la prise en charge de la pénibilité, au même Macron qui fut ministre sous Hollande et au même patronat auquel le gouvernement ne peut rien refuser. Il n'y a rien à en attendre, sauf pour les dirigeants de la CFDT qui y trouveront peut-être une occasion de se prêter à la comédie des négociations.

## SNCF : des grévistes dé-ter-mi-nés !



Mardi 17 décembre, à la SNCF, la mobilisation des grévistes a été remarquable. Selon la CGT, 80 % des conducteurs étaient en grève, 64 % des contrôleurs, mais aussi près d'un cheminot sur deux au Matériel ou à l'Équipement. 40 % des agents de maîtrise et 25 % des cadres se sont aussi joints au mouvement.

Il est notable que dans des ateliers où seule une minorité était restée gréviste, les cheminots se sont remis en

grève de façon unanime mardi 17 et les ateliers étaient vides hormis la présence de certains membres de l'encadrement.

Mardi 17, la participation aux assemblées est aussi remontée en flèche. De 5 000 participants par jour, la CGT en recensait plus de 10 000, beaucoup combinant la participation à l'assemblée et à la manifestation. On a vu des cortèges improvisés de grévistes traversant les villes pour re-

joindre le départ des manifestations incorporant progressivement des manifestants de différents secteurs, du Transport, de l'Éducation, des Hôpitaux.

La présentation du plan de réforme par Philippe le 11 décembre n'a fait que confirmer qu'il s'agissait d'un plan de démolition des retraites. La tentative de division orchestrée par le gouvernement suivant les générations non seulement fait chou blanc mais indignes les grévistes. De la même façon, il n'y a nulle part trace de corporatisme. Les slogans comme « Public-Privé, solidarité ! » sont parmi les plus repris.

Dans de nombreux secteurs, des actions « interpro » ont été organisées. Bien souvent des grévistes interviennent dans d'autres assemblées et leurs interventions sont parmi les plus applaudies. Des tracts sont distribués aux portes d'entreprises voisines. Des prises de parole se déroulent sur des marchés, des places. Toutes ces actions permettent aussi de mesurer le soutien qu'a le mouvement dans la population ouvrière, malgré la gêne.

### Les manœuvres syndicales

Les grévistes savent qu'ils sont entrés dans une grève dure et ils l'assument. Mais cette détermination est loin d'être celle des directions syndicales. Laurent Berger pour la CFDT a appelé à la « trêve de Noël » mais il n'avait jamais appelé à la bataille ! La CFDT et l'UNSA cheminots réclament non le retrait mais l'application de la clause dite du « grand-père », donc que la réforme soit appliquée aux nouveaux embauchés.

Face à la puissance du mouvement, le gouvernement a lancé ses manœuvres en coulisses. Des négociations avec les syndicats devaient avoir lieu mercredi 18 et jeudi 19. Parallèlement, les directions de la

SNCF et de la RATP étaient encouragées à entamer des négociations d'entreprises. Un éditorial du journal Les Échos décrivait ainsi, la tactique gouvernementale : « *L'exécutif espère négocier une sortie de crise en négociant des mesures catégorielles avec les syndicats dits réformistes.* »

Jusqu'à présent, la CGT tout comme Sud-Rail, appellent à maintenir et amplifier la mobilisation contre la réforme. Mais Il faut noter que la CGT-Cheminots s'indignait, le 12 décembre, que la direction n'ait pas encore tenu ses promesses « *de négociations sincères sur les revendications d'entreprise* ».

Le gouvernement veut infliger

une nouvelle défaite au monde du travail. S'il y parvenait, les concessions catégorielles ou de « transition » lâchées à la SNCF et à la RATP seraient de toutes façons bien vite reprises.

Dans de nombreuses assemblées, des grévistes ont dit clairement : « Si des syndicats lâchent, nous on continue. » Dans plusieurs endroits, les grévistes ont élu des comités de grève, permettant justement à la fois d'organiser plus efficacement la grève et de la mettre, non pas à la merci d'une intersyndicale et des tractations en coulisse, mais sous leur contrôle.

## Le chantage de Noël

Au neuvième jour de grève, le PDG de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, a envoyé à tous les cheminots une lettre intitulée : « *Appel du président à la solidarité des cheminots durant les fêtes* ». Il demande aux grévistes de cesser leur mouvement pour les vacances de Noël au nom de « *cet important moment de retrouvailles pour les familles* ».

Si le souci de Jean-Pierre Farandou était réellement de satisfaire les usagers des transports, il faudrait plus

que la simple pause dans les réorganisations au premier semestre 2020, qu'il présente comme une « *décision courageuse* » dans son courrier. Car le nombre d'agents de la SNCF est passé de 207 000 en 1990 à 142 000 en 2018, entraînant une dégradation du réseau, des pannes, des retards et des accidents qui empoisonnent au quotidien la vie des voyageurs.

Ce ne sont pas les cheminots qui ont demandé cette réforme des re-

traites. Comme l'ensemble des grévistes, ils réagissent à une attaque du gouvernement contre leur niveau de vie. Ils n'ont choisi ni le calendrier, ni de se faire attaquer. C'est le gouvernement qui est responsable des trains supprimés, même pendant les vacances de Noël.

Quant aux grévistes, le meilleur cadeau qu'ils puissent faire à leurs enfants est d'imposer le retrait de la réforme des retraites.

## Enseignants : la poudre aux yeux de Blanquer-Philippe

Depuis le 5 décembre, le gouvernement voudrait convaincre les enseignants qu'ils n'ont pas de raison de se mobiliser contre la réforme des retraites.

Le ministre des Comptes publics Darmanin, le ministre de l'Éducation nationale Blanquer et le Premier ministre Édouard Philippe ont multiplié les interventions publiques pour marteler leur message : les pensions de retraite des enseignants ne baisseront pas car leurs rémunérations seront revalorisées progressivement entre 2021 et... 2037 !

Parmi les enseignants, personne n'est dupe. « *Jean-Michel Blanquer, retraite et salaire, on n'a pas confiance en toi !* », est clamé dans les cortèges depuis le 5 décembre. Quand Darmanin a évoqué l'idée de débloquer 100 à 200 millions d'euros

par an pour les rémunérations des enseignants, les réactions ont été indignées, chacun calculant que cela reviendrait à une vingtaine d'euros supplémentaires par personne, et donc bien moins que ce qui serait nécessaire pour que les retraites ne soient pas amputées de plusieurs centaines d'euros.

Lorsque Philippe et Blanquer ont rencontré une centaine d'enseignants dans le gymnase d'un lycée de Nancy le soir du 13 décembre, ils ont été sifflés lorsqu'ils ont admis que cette revalorisation se ferait sous forme d'augmentations de primes et non sous celle d'augmentations de salaire. Ce soir-là, une enseignante a été très applaudie lorsqu'elle a lancé au Premier ministre : « *Vous ne nous écoutez pas parce que vous pensez que nous avons des choses intéressantes à*

*vous dire... Vous nous écoutez parce que nous sommes dans la rue, et que vous avez peur de la rue !* »



## Gilets jaunes : scandaleuse condamnation

Lors de la manifestation des gilets jaunes du 16 novembre, à Paris, la police avait généreusement gazé et matraqué. Un manifestant, excédé par ce traitement, s'en était alors pris à une plaque célébrant les exploits du maréchal Juin.

Mal lui en a pris ! Non seulement les politiciens et la presse ont hurlé à la profanation nationale, mais la justice lui a infligé deux ans de prison, l'un avec sursis et l'un aména-

geable, et une amende de près de 75 000 euros. Ce travailleur précaire de 31 ans, père d'une famille de quatre enfants, verra ainsi son salaire amputé tous les mois.

Alphonse Juin, lui, pour avoir été responsable entre autres de la répression coloniale lors de la guerre du Rif, pour avoir commandé l'armée de Vichy, pour avoir gouverné d'une main de fer le Maroc sous mandat français, pour avoir défendu l'Empire

français et la mémoire de Pétain, a eu droit à tous les douteux honneurs de la République, du bâton de maréchal jusqu'au siège à l'Académie française et à la stèle qui vient d'être dégradée.

Il paraît que l'argent de l'amende devrait servir à réparer le monument en question. Mais Juin n'a-t-il pas eu ce qu'il méritait ?

## Dindar une girouette parmi tant d'autres...

Nassimah Dindar se vante d'avoir reçu l'investiture de LREM, le mouvement d'Emmanuel Macron, pour sa candidature aux élections municipales de la mairie de Saint-Denis.

Elle se targue d'avoir été choisie au grand dam d'autres prétendants pourtant écartés à LREM.

Quelle chance !

Selon l'ex-présidente, qui a laissé son fauteuil pour une mangeoire au Sénat, son bilan à la tête du Conseil départemental, son « absence de sec-

tarisme » ainsi que son « travail remarqué de parlementaire au sénat auraient été déterminants dans ce choix ».

De son bilan au Département, les 1200 ex-salariées de l'Arast qui a été liquidé en 2009 en gardent un amer souvenir !

Si par « absence de sectarisme » Dindar fait référence à toutes ses combines électorales avec la droite, le PS et le PCR pour rester au pouvoir, on peut dire effectivement

qu'elle aime « zot tout » !

Se revendiquer fièrement du soutien de Macron et de sa bande LREM, c'est une façon de se reconnaître dans la politique anti-travailleurs de ce gouvernement à plat ventre devant le grand patronat.

Sur ce terrain, la concurrence sera dure à Saint-Denis entre Dindar, Annette (ou sa dauphine Bareigts), Didier Robert, etc !

## Assez de ce Smic de misère !

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a annoncé dans une interview au *Parisien* que le Smic, pour un contrat à temps complet, serait revalorisé de 1,2 % au 1er janvier 2020.

1,2 % cela fait quand même 18 euros brut de plus par mois, soit 15 € net, et le Smic net mensuel se retrouve ainsi « perché » à 1219 € !

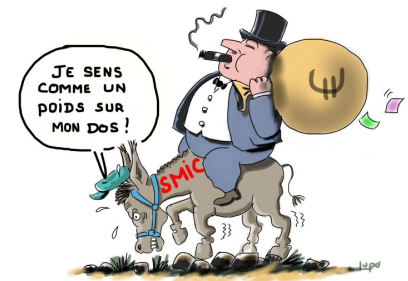
Après des mois de mobilisation des Gilets Jaunes pour l'augmentation du pouvoir d'achat des classes populaires, voilà ce qu'ose nous servir le gouvernement macronien, une misère !

Une misère car avec un salaire

aussi ridiculement bas, on ne peut pas faire face aux besoins de sa famille. On ne peut pas à la fois se restaurer de façon équilibrée, payer son loyer, les traites de la voiture, son carburant et son assurance, la cantine des enfants, le gaz et l'électricité.

Cette ultime annonce est une nouvelle provocation de la part de ce gouvernement, au service du grand patronat et des plus riches, qui nargue en permanence les pauvres et les travailleurs.

Il est plus que temps que la classe ouvrière fasse éclater sa colère et se fasse craindre de cette classe de prédateurs en montrant ses muscles,



dans un mouvement général revendicatif pour remettre les pendules à l'heure !

Pas de salaire, pas de retraite, pas de revenu mensuel inférieur à 1800 € net, voilà ce qu'il nous faut !

## Inégalités : le grand écart

La presse économique patronale et les banques prévoyaient, fin 2018, une baisse de l'indice boursier et des profits des entreprises du CAC 40 en 2019 comme conséquences possibles des guerres commerciales que se livrent les États-Unis, la Chine, l'Europe et la Grande Bretagne.

Eh bien, en cette fin d'année, on nous annonce une remontée de l'indice de la bourse de Paris à 6 000 points et une nouvelle augmentation des profits des grandes entreprises cotées avec certainement autour de 100 milliards d'euros de bénéfices.

À l'heure où le nombre des pauvres (ici à La Réunion, 40 % de

personnes vivant avec moins de 930 € par mois – en France, 6 millions de pauvres recensés) ne cesse d'augmenter, à l'autre bout de la société, une classe de superprivilégiés accumule les milliards dont elle ne sait plus quoi faire.

Et c'est cette classe de parasites que protègent Macron et son gouvernement.

Alors il faut dire que cela a assez duré comme cela. Il faut que cet argent retourne dans les poches de ceux qui ont produit toutes les richesses du pays, les travailleurs !





## Rende nous l'argent !

Selon un rapport de l'Insee paru le 19 décembre, 10 % des ménages détiennent près de la moitié du patrimoine total. « *Les inégalités de patrimoine restent fortes en France* », commentait à ce propos le journal patronal *Les Échos*. C'est peu dire.

Les 1 % les plus riches possèdent au moins 1 941 600 euros de patrimoine brut, quand les 10 % les plus modestes n'en possèdent que 3 800 au maximum. Pour ces derniers, avoir un patrimoine signifie seulement posséder sa résidence principale achetée à crédit sur des années, une voiture ou un livret de caisse d'épargne. Pour les plus riches, c'est tout autre chose. Leur patrimoine est constitué d'immeubles, d'actions co-

tées en Bourse, d'obligations et autres produits financiers, de terres, de machines ou de bâtiments, ce qu'on appelle le patrimoine professionnel. Sans surprise, l'Insee souligne que le patrimoine des 1 % les plus riches est composé surtout d'actifs financiers (34 % de leur patrimoine) et de patrimoine professionnel (28 % de l'ensemble).

Ce que possède cette très petite minorité de fortunés augmente de façon continue depuis la fin des années 1980. À l'opposé, de plus en plus de travailleurs, au chômage ou dont le salaire ou la retraite ne permettent pas de vivre, plongent dans la pauvreté au point de devoir recourir aux Restos du cœur pour se nourrir. Cette

situation s'aggrave à tel point que ceux-ci viennent de lancer un nouvel appel aux dons. Pour la période 2018-2019, l'association a aidé 900 000 personnes, dont 80 % vivent avec moins de 513 euros par mois et ne possèdent aucun patrimoine, hormis une voiture qui a des dizaines de milliers de kilomètres au compteur.

L'enquête de l'Insee ne fait que confirmer ce qui saute aux yeux de tous dans les classes populaires : pendant qu'une petite minorité s'enrichit, l'immense majorité de la population, elle, s'appauvrit.

## Restauration scolaire à Saint-Benoît : la mairie allonge la sauce pour le patron de Régal des Îles

Fin décembre 2017, les travailleurs de la cuisine centrale de Saint-Benoît qui alimentait en repas les écoles de la ville se mettaient en grève contre la décision de la mairie de transférer la confection de ces repas à une autre entreprise privée, Régal des Îles, dont le patron était bien connu pour pratiquer les bas salaires et la chasse aux militants ouvriers.

La grève se terminait en janvier 2018 sur un échec des grévistes et le licenciement de plusieurs d'entre eux et de trois des dirigeants syndicaux.

La mairie dirigée par le Parti socialiste prétendait alors pouvoir faire des économies avec la nouvelle entreprise.

Lors du conseil municipal du 12 décembre, la mairie décidait d'inscrire à l'ordre du jour et de faire voter une rallonge de... 400 000 euros supplémentaires pour le contrat de restauration scolaire avec Régal des Îles. La gestion pro patronale du PS à Saint-Benoît, un « régala » pour les capitalistes de la restauration !

## Entreprises du BTP : une soif de profits inextinguible !

L'entreprise Ocetra, spécialisée dans les travaux sous-marins, anticipe la fin de son travail sur le chantier du viaduc de la Nouvelle Route du Littoral (NRL) en recherchant d'autres marchés juteux.

Ses dirigeants visent à présent celui de la prospection gazière au large des côtes mozambicaines. Ils ont trouvé un nouvel actionnaire dans le groupe nantais ETPO, représenté localement par l'entreprise PICO intervenant elle aussi sur le chantier de la NRL.

Le dirigeant d'Ocetra a déclaré à la presse qu'il était à la recherche d'un « *groupe à taille humaine qui pouvait nous aider* ». PICO est tout désigné pour cela, une entreprise où les patrons n'hésitent pas à faire travailler les ouvriers dans les pires conditions : pas de toilettes sur ses chantiers, temps de travail maximum autorisé explosé et sans pause, ni restauration. Vraiment un exemple du genre !

On n'imagine même pas ce que cela risque d'être au Mozambique !



## **SNSM : sauveteurs bénévoles, mais pas suicidaires !**

Trois stations de la Société Nationale de Secours en Mer (SNSM) de La Réunion ont été fermées récemment.

En mars, les sauveteurs bénévoles de ces stations avertissaient leur direction nationale que la validité de leurs gilets de sauvetage s'arrêtait en septembre et lui demandaient une nouvelle dotation.

Les nouveaux gilets n'étant pas parvenus à temps dans les stations, les bénévoles reformulaient leur demande en septembre. Leur direction

leur ayant demandé de prolonger la validité des gilets d'un mois, ils acceptaient de déroger à la règle en échange d'une promesse de livraison du nouveau matériel en novembre. Découvrant alors que la date de validité des nouveaux gilets s'arrêtait en avril 2019, et malgré l'insistance de la direction nationale leur demandant de travailler avec ce matériel non conforme, ils refusaient de prendre la mer dans ces conditions et de risquer leurs vies à vouloir sauver celles des autres, surtout après le drame survenu

aux Sables-d'Olonne en juin dernier.

Les sauveteurs en mer de La Réunion ne cessent de recevoir des messages de soutien des propriétaires de barques et de voiliers depuis qu'ils ont refusé d'intervenir dans des conditions mettant leur vie en danger.

En attendant c'est la sécurité des usagers de la mer qui n'est plus assurée à cause de l'organisation déficiente de la société actuelle qui privilégie l'argent à toute autre considération humaine.

## **Patron pollueur, mais pas payeur !**

Le patron de l'entreprise de pose de pneumatiques Sautron (10 centres, 12,5 millions de chiffre d'affaires et 47 salariés) surstockait depuis des mois des montagnes de pneus usagés sur des terrains à ciel ouvert, faisant prendre le risque de développement de gîtes larvaires pour les moustiques vecteurs de dengue et de chikungunya et menaçant par conséquent la santé et même la vie des habitants des quartiers concernés. L'argent accumulé sur le travail et la sueur de

ses ouvriers ne suffisait pas à cet exploitateur qui pour faire encore plus d'argent se refusait, malgré les multiples relances des services prophylactiques, de cotiser à l'Association de Valorisation des Pneumatiques Usagés de La Réunion chargée de récupérer et évacuer ces produits vers une usine spécialisée dans la transformation des plastiques (revêtements de pistes de stade, jardins d'enfants, etc.).

Le parquet a requis 6 mois de pri-

son avec sursis, 40 000 euros d'amende dont 30 000 de sursis, 11 contraventions de 500 euros et, à l'appréciation du tribunal, l'interdiction de gérer contre William Sautron.

Pas de quoi effrayer ce patron qui brasse des millions et qui, à chaque fois qu'il a été condamné dans le passé, a fait payer la note à ses travailleurs en fermant certains de ses centres et en supprimant des dizaines d'emplois.

## **Patrons transporteurs : la loi nou koné pa !**

Deux autres patrons, cette fois ici des propriétaires de camions de transport de roches massives pour le chantier de la NRL en particulier, et dirigeants de syndicats patronaux de ce secteur d'activité, viennent d'être condamnés par les tribunaux.

Il s'agit de Joël Mongin, patron de la STTP OI accusé d'avoir procédé, sans autorisation, à l'excavation d'un terrain de 7 000 mètres carrés et d'en avoir extrait 6 800 tonnes d'andains, facturées 124 000 euros à la société GTOI (filiale du groupe Colas). Sa société a reçu une amende de 20 000 € et lui-même une autre de 5000 €, avec obligation de remettre le terrain en l'état sous six mois. Pas de quoi intimider ce multirécidiviste !

L'autre patron concerné est Didier Hoarau, patron de la société TTH, di-



rigeant syndical de l'Unostra, condamné pour s'être octroyé la location en leasing d'un 4x4 BMW X6 payé par le groupement réunionnais des transports du sud (GRTS), sans l'accord de ses associés, et pour 34 condamnations pour excès de vitesse pour un montant total de 127 000 €.

Il a été condamné à 12 mois de prison avec sursis et à une amende de

10 000 €, dont la moitié avec sursis !

Le même jour, les deux lascars étaient reçus par le président de Région, Didier Robert qui les a rassurés, marché de la NRL résilié ou pas, ils pourront continuer à alimenter ce chantier et donc à voir tomber dans leurs escarcelles les deniers publics, sonnants et trébuchants !

Entre gredins, on s'entend bien !

# DANS LES ENTREPRISES

## Grève à Metalder pour le paiement des salaires : la gestion patronale, c'est pas un cadeau !

Une dizaine d'ouvriers (sur vingt et un) salariés de cette entreprise de métallerie travaillant pour le BTP et installée dans la zone Finette à Sainte-Clotilde, se sont mis en grève pour le paiement de leur salaire de novembre depuis mardi 10 décembre.

Depuis le début de l'année, leur patron les paie régulièrement en retard. De plus, il ne verse pas ses cotisations ni à la Sécurité sociale, ni à la

caisse des congés payés du bâtiment.

Les ouvriers ont saisi à nouveau les Prud'hommes qui ont donné un...nouveau délai au patron jusqu'au 21 janvier. Les salariés ont pu toucher toutefois leur salaire de novembre mais pas celui de décembre ni les congés payés.

Le risque est grand que les travailleurs de Metalder ne se retrouvent sans salaire aussi fin

décembre et fin janvier et soient condamnés à démarrer la nouvelle année sans un sou en poche.

Ils avaient déjà cessé le travail par deux fois pour les mêmes motifs cette année. En cessant à nouveau le travail, ils montrent qu'ils en ont assez de se faire balader par leur employeur et qu'ils sont déterminés à récupérer leur argent !

# DANS LE MONDE

## INDE

### Contre la discrimination et la répression



DTM - commons.wikimedia.org

Depuis le 11 décembre, une loi proposée par le parti du Premier ministre indien, le BJP, et votée par le Parlement, provoque des manifestations rassemblant des dizaines de milliers de personnes. La répression policière de ces manifestations a déjà fait 25 morts et des dizaines de blessés.

Cette loi modifiant la citoyenneté – Citizenship Amendment Act (CAA) – est censée faciliter la naturalisation d'immigrants fuyant les persécutions religieuses dans les pays voisins du Bangladesh, du Pakistan et

d'Afghanistan. Mais les dispositions de la loi s'adressent aux minorités hindoue, chrétienne, bouddhiste, jainiste, parsi et sikh, à l'exclusion des musulmans, sous prétexte que ces derniers ne sauraient être persécutés dans des pays musulmans.

Le CAA a donc indigné nombre d'Indiens, et pas seulement de confession musulmane, par son caractère discriminatoire, visant à diviser encore plus la population.

Depuis leur arrivée au pouvoir en 2014, le parti nationaliste hindou BJP et le Premier ministre Narendra Modi

jouent sur les préjugés de la fraction hindouiste pour faire passer leur politique antiouvrière et les attaques contre les plus pauvres. Cela n'a fait que se renforcer depuis leur victoire aux élections du printemps dernier.

L'intérêt du gouvernement est de détourner l'attention populaire des promesses de campagne non tenues, de la croissance économique en berne, de la corruption du pouvoir à tous les niveaux, du chômage et de la pauvreté qui continue de toucher 800 millions de personnes, contraintes de vivre avec moins de 2,5 euros par jour.

Suite à la répression meurtrière contre les manifestants, notamment contre les cortèges étudiants, la colère des manifestants, partie du Nord-Est mais exprimée ensuite dans les principales villes du pays, va au-delà de l'opposition à la loi. Ce n'est pas l'annonce de Modi, le 22 décembre, d'une campagne destinée à convaincre des bienfaits de sa loi, qui découragera les manifestants.

## L'impérialisme à l'œuvre

C'est en Côte d'Ivoire que Macron s'est offert un réveillon, certes anticipé, mais très médiatisé, au milieu d'un millier de militaires français ; ceux-là mêmes qui mènent la guerre au Sahel dans le cadre de l'opération Barkhane, à laquelle sont associés cinq États de la région, sous le commandement du haut état-major français.

Autant dire que les propos critiques de Macron sur le colonialisme sonnent comme une sinistre provocation. Plus d'un demi-siècle après les indépendances de ses ex-colonies, l'État français ne peut certes plus affirmer sa domination en Afrique dans les mêmes termes que de Gaulle ou Mitterrand. Les gouvernants français ont seulement dû adapter leur langage, pas leur politique. Elle reste celle de la défense de l'impérialisme français, dans une Afrique de l'Ouest et du Centre qu'il considère toujours comme son pré carré, et des intérêts de ses grands groupes pétroliers, miniers, commerciaux et portuaires dans cette partie du continent.

C'est au nom d'une prétendue défense de la sécurité des populations locales que Macron veut justifier la présence permanente de troupes françaises dans le Sahel. Comme si les Bolloré, Areva, Total et autres grands

groupes soutenus par l'État français ne s'appuyaient pas sur les pires ennemis locaux de la sécurité de ces populations et dont le pouvoir favorise la montée des djihadistes.

Visant les présidents du Mali et du Burkina Faso, Macron les a accusés de laisser « prospérer sans condamnation politique claire des sentiments antifrançais ». En fait, il leur reproche de ne pas réprimer les manifestants qui dénoncent la politique néocoloniale de la France. C'est un rappel en forme de menace car, l'armée française étant sur place, ces dirigeants savent qu'elle n'aurait que l'embarras du choix si elle devait choisir de soutenir un de leurs concurrents,

En attendant, Macron a convoqué les chefs d'État de la région à un nouveau sommet à Pau. Car, en fait de « rompre les amarres », il « souhaite que les entreprises françaises restent des acteurs majeurs » des relations avec l'Afrique. Et cela vaut bien les deux millions d'euros par jour que coûte, officiellement, l'opération Barkhane depuis 2014, opération dont la bourgeoisie française présente la note aux populations du Sahel ainsi qu'à la population française, via les impôts.

L'AFRIQUE A-T-ELLE POUR VOCATION D'ACCUEILLIR TOUS LES MILITAIRES FRANÇAIS DU MONDE?



### ABONNEMENT

12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €  
Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

Ci-joint par chèque la somme de .....euros

Pour nous contacter :

*Lutte ouvrière*

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-

ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*

Commission paritaire n°

1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires

ISSN : 2552-7282

### Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)

Vidéos

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

Audio-LO

[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

Suivez le blog de  
Nathalie Arthaud :

<http://www.nathalie-arthaud.info>